

La production agricole comprend le blé, l'orge, l'avoine, le lin et de nombreuses autres céréales. Un intérêt croissant se manifeste pour la florissante industrie de l'élevage du bétail et chaque année voit s'accroître la superficie de nos pâturages. Nous élevons de plus en plus de porcs, de moutons et de volailles et nous pouvons nous vanter de nos magnifiques troupeaux de vaches laitières. J'ai été heureux de voir que le discours du trône faisait mention de programmes destinés à améliorer les débouchés pour les produits agricoles. Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, le marché des grains s'est sensiblement amélioré et l'on prévoit que cette tendance se poursuivra pour les deux prochaines années au moins.

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Assiniboia): Même si cette amélioration est en partie due à la situation qui existe dans le monde, le gouvernement en est grandement responsable vu l'intérêt sincère qu'il a démontré pour cette industrie. La Commission du blé, qui a à sa tête M. Charles Gibbings, nommé commissaire le 1er juillet 1969 avec l'appui de nombreux membres du Parlement, a accompli un merveilleux travail dans la recherche et l'établissement de nouveaux marchés. J'estime qu'avec le temps nous pourrons encore mieux nous rendre compte des extraordinaires efforts déployés par l'actuel ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang), qui demeure responsable de la Commission canadienne du blé, pour revivifier l'industrie céréalière avec autant de succès. J'ai trouvé que c'était une idée géniale de la part du premier ministre (M. Trudeau) de confier à un ministre d'une province des Prairies le soin de mettre de l'ordre dans notre industrie céréalière, à l'exclusion de toute autre tâche pendant près d'un an. Il a accompli un travail remarquable et le fait qu'il se soit vu attribuer de nouvelles responsabilités indique que ses efforts ont été reconnus, peut-être même récompensés.

Si la population des Prairies se félicite de la reconnaissance ainsi témoignée, le sentiment prévaut généralement en son sein que l'industrie céréalière revêt suffisamment d'importance pour accaparer toute l'attention d'un ministre du cabinet fédéral, et j'espère que ce sentiment sera pris en considération à l'occasion d'un nouveau remaniement éventuel du gouvernement.

D'autres éléments importants contribuent à l'amélioration des marchés des grains, notamment, des facilités de crédit encore plus généreuses consenties par le gouvernement ainsi que l'expansion continue de nos programmes d'aide à l'alimentation. Nous espérons que la révision de la politique étrangère mentionnée dans le discours du trône comprendra de nouveaux développements de ces politiques progressives.

Le discours du trône mentionne qu'on prendra des mesures pour aider les cultivateurs à effectuer les changements nécessaires par suite de l'évolution qui se produit et qui continuera de se produire dans l'agriculture canadienne. J'espère que le deuxième congrès canadien de l'agriculture qui sera tenu à Ottawa à la fin du mois prochain promouvera des projets de ce genre. Le gouvernement a convoqué en mars 1969 le premier congrès canadien de l'agriculture; c'était la première fois dans l'histoire du Canada qu'un tel congrès national était assemblé par un gouvernement fédéral pour discuter des problèmes agricoles nationaux et pour tenter de définir une politique à long terme. Le congrès de novembre pourrait marquer le début d'une ère nouvelle pour l'industrie agricole.

[M. Douglas (Assiniboia).]

Quant à l'aide à apporter aux cultivateurs pour les adaptations qui s'imposent, il nous faut des programmes qui permettront aux petits agriculteurs d'acquérir des unités rentables ou de se recycler pour d'autre travail, le cas échéant. Il faudrait prévoir un plan à l'endroit des cultivateurs âgés qui exploitent de petites entreprises, afin qu'ils puissent se retirer avec dignité et continuer à vivre dans leurs fermes s'ils le préfèrent. Le revenu moyen net des fermes canadiennes, n'atteignait pas \$3,400 l'année dernière, ce qui veut dire que la plupart des petits cultivateurs touchaient un montant inférieur à ce chiffre. Beaucoup moins de la moitié des agriculteurs canadiens ne gagnent pas assez pour devoir payer de l'impôt sur le revenu. Par conséquent, presque tous les petits cultivateurs n'auront pas touché un assez gros revenu, ces dernières années, pour que le régime de pensions du Canada puisse les aider.

A cause des difficultés et de l'incertitude que présente l'entreprise agricole, dans les Prairies en particulier, relativement peu de jeunes gens se sont aventurés dans cette industrie au cours des 20 ou 30 dernières années. Il s'ensuit que la moyenne d'âge des cultivateurs de l'Ouest dépasse de beaucoup les 50 ans. J'espère qu'on établira des politiques agricoles qui rendront l'agriculture plus attrayante pour les jeunes.

Nous avons au Canada l'une des industries agricoles les plus efficaces au monde. En 1969, la production individuelle des agriculteurs a augmenté de 11 p. 100. Chaque année, les Canadiens dépensent graduellement une moindre portion de leurs revenus pour l'alimentation, mais, en même temps, la part que touche l'agriculteur du dollar consacré à l'alimentation diminue, tandis que les transformateurs et les manutentionnaires en absorbent davantage. Si les Canadiens souhaitent d'abondants produits alimentaires de bonne qualité et à des prix raisonnables, ils doivent adopter des politiques qui maintiennent l'agriculture en santé; pour cela, il faut que les exploitants soient compétents et propriétaires de leur ferme, régime qui a déjà amplement fait ses preuves.

L'un des désavantages actuels des agriculteurs, surtout pour ce qui est de la culture des céréales, c'est l'extrême variabilité du revenu. Par exemple, le revenu agricole net global réalisé en Saskatchewan en 1966 était de 465 millions de dollars. En 1967, il a passé à 484 millions, en 1968, à 367 millions, et l'an dernier, à 199 millions. J'espère que les programmes annoncés dans le discours du trône, en vue de l'adaptation aux changements industriels, comprendront un régime pour le maintien du revenu agricole, qui aidera à atténuer les oscillations du revenu, cause de grandes difficultés et de grandes inquiétudes pour les céréaliculteurs.

Il semble que nous approchions d'une autre période d'expansion, et le moment serait très opportun pour amorcer un programme destiné à stabiliser et à maintenir les revenus agricoles à un niveau acceptable. Les prix que commandent les produits agricoles ont très peu monté depuis 20 ans. Dans le cas des céréales, certains prix sont aujourd'hui inférieurs à ceux de 1949. L'industrie a survécu par suite d'un accroissement phénoménal du rendement, lequel est sans égal dans tout autre secteur de notre économie. Cependant, nous ne pouvons compter que l'accroissement de la productivité se maintiendra; il faut prendre d'autres mesures pour que l'agriculture demeure viable et progressiste. Nous apprécions certainement les dispositions très recommandables adoptées récemment à cet égard et nous souhaitons qu'on réalise d'autres progrès au cours de la session actuelle.